

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

②

N° 81 03855

⑤④ **Produit et méthode pour l'épilation.**

⑤① **Classification internationale (Int. Cl. 3). A 45 D 26/00.**

②② **Date de dépôt..... 26 février 1981.**

③③ ③② ③① **Priorité revendiquée :**

④① **Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 34 du 27-8-1982.**

⑦① **Déposant : MONDIN Jean Daniel, résidant en France.**

⑦② **Invention de : Jean Daniel Mondin.**

⑦③ **Titulaire : *Idem* ⑦①**

⑦④ **Mandataire : Capri, 28 *bis*, av. Mozart, 75016 Paris.**

La présente invention a pour objet un produit et une méthode pour l'épilation.

Parmi les moyens permettant de réaliser une bonne épilation, on connaît l'enduction de cire qui est
5 très répandue. Cependant, cette méthode présente l'inconvénient de requérir une installation qui n'est pas facilement transportable, portative, par exemple pour être transportée par une opératrice au domicile d'une cliente, et qui requiert une mise en oeuvre délicate et
10 encombrante. En outre, la chaleur appliquée nécessairement dans cette méthode peut provoquer des varices sur les personnes qui ont le système veineux de surface sensible à la chaleur, et par surcroît peut même parfois provoquer des brûlures.

On a également proposé des papiers ou autres supports souples tels que des plastiques, garnis de cires suffisamment molles pour retenir les poils quand on applique le côté garni sur la peau à épiler. Le résultat est très défavorable. Non seulement l'épilation est insuffisante, mais des particules de cire restent collées à la peau et il est difficile et désagréable de s'en débarrasser.

L'invention a pour but de proposer une méthode et un produit permettant de réaliser une épilation efficace sans aucun chauffage, sans aucune installation peu ou très encombrante (bain de cire fondue, crème raclée, etc), avec des moyens simples, facile à transporter, à mettre en oeuvre et à éliminer.

Conformément à la présente invention, on effectue
30 successivement les opérations suivantes : on dégraisse les poils ; on applique sur la partie de la peau à épiler une feuille souple et résistante garnie sur la face appliquée contre la peau, d'une couche ou pellicule auto-adhérente par pression, à adhérence assez forte ; de préférence en couchant tous les poils dans le même sens ; enfin on enlève rapidement, (d'un coup sec) la feuille souple, en tirant les poils à partir de l'extrémité opposée à la racine.

L'invention a également pour objet un produit

épilatoire constitué par une feuille souple et résistante, garnie sur une face d'une couche de colle auto-adhésive par pression, à pouvoir adhésif élevé, cette face étant avant usage recouverte d'un protecteur (feuille paraffinée ou siliconée) protégeant la surface encollée, pour éviter qu'elle ne se salisse et qu'elle n'accroche tous les objets avec lesquels elle vient en contact, ce protecteur étant facile à enlever.

Selon l'invention on sélectionne comme support des films assez résistants, pour éviter la rupture ou la déchirure, ou même l'allongement excessif pendant l'arrachage. Des supports en feuille plastique tels que polychlorure de vinyle, polyéthylène et polypropylène, parmi d'autres donnent satisfaction.

On a constaté qu'il fallait un pouvoir adhésif élevé pour obtenir des résultats satisfaisants. Les essais que l'on peut faire avec des feuilles autocollantes sont en général assez décevants. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles on n'avait pas pensé jusqu'à maintenant à utiliser des feuilles autocollantes pour l'épilation, car les résultats sont souvent insuffisants. Le demandeur a procédé à des essais systématiques, avec divers rubans autocollants, et des produits analogues et a constaté qu'un très petit nombre de ces produits pouvait convenir dans cette application.

La qualité de l'adhésif peut être classée en notant la proportion (pourcentage) des poils arrachés sur une surface donnée et de poils restants. La présente invention constitue donc une application nouvelle d'un moyen connu. En effet, le moyen, le ruban autocollant n'est pas prévu pour être retiré en provoquant des arrachements quelconques, mais pour coller.

On choisira une colle antiallergique, du genre de celles utilisées pour les pansements adhésifs, dans une qualité suffisamment forte pour pouvoir arracher les poils, car de nombreux pansements adhésifs sont garnis d'une colle douce à pouvoir d'arrachement insuffisant.

Pour procéder à une épilation, on commence par

dégraisser les poils afin de favoriser leur adhérence sur la feuille collante. Pour ce faire on utilisera avantageusement un produit aqueux contenant un émulsionnant non agressif, après quoi on sèchera si c'est nécessaire. On
5 peut aussi utiliser de l'alcool ou analogue, en évitant toutefois les produits qui irritent la peau puisque l'épilation subséquente est par elle même une opération qui irrite la peau.

On prendra soin d'étaler la feuille collante sur
10 la peau dans le sens où les poils sont couchés ; ou le cas échéant on étalera la feuille en s'efforçant de coucher tous les poils dans le même sens. Pour l'épilation, on tirera rapidement, par saccades (coup sec) la feuille collée dans l'autre sens, c'est-à-dire par la partie qui a été
15 appliquée en dernier.

Le produit peut être disponible sous différentes présentations et conditionnements.

Il peut être préparé en bandes de largeur moyenne, par exemple 10 à 15 cm, et mis en rouleaux utilisables
20 par des professionnels. Il peut aussi être présenté en paquets de petites lamelles, pour la vente en magasins.

Dans tous les cas, il sera utile de prévoir sur la feuille souple des zones marginales, par exemple sur une bande, un ou les deux bords, non garnis de colle,
25 pour faciliter l'enlèvement du protecteur, c'est-à-dire pour permettre d'amorcer sans difficultés le décollage de la feuille adhésive de son protecteur. Ceci peut être réalisé lors de l'enduction, ou peut être obtenu en repliant sur lui-même le bord encollé.

30 Le système de l'invention, méthode et produit est ainsi simple, sans danger, facile à mettre en oeuvre et économique ; facile à transporter par des professionnels facile à commercialiser et facile à utiliser par la clientèle.

35 Il va de soi que le mode de réalisation décrit n'est qu'un exemple, et qu'il serait possible de le modifier, notamment par substitution d'équivalents techniques, sans sortir du cadre de l'invention.

REVENDEICATIONS :

1.- Méthode d'épilation, caractérisée par l'utilisation d'une feuille garnie sur une face d'une pellicule autocollante, la feuille après enlèvement d'un protecteur de la pellicule, étant appliquée avec la pellicule sur la surface de peau à épiler, progressivement dans le sens des poils c'est-à-dire en appliquant d'abord une extrémité de la feuille du côté de la racine des poils et en étendant la feuille vers l'extrémité des poils, ou en appliquant la feuille de façon à coucher tous les poils dans le même sens, puis on décolle la feuille en partant de l'extrémité libre des poils, la qualité de la colle étant choisie assez forte pour permettre dans ces conditions l'arrachement de la quasi totalité des poils.

2.- Méthode selon la revendication 1, caractérisée en ce que préalablement à l'opération d'épilation proprement dite, on prépare la peau par dégraissage des poils, au moyen d'un lavage approprié avec un produit tel que l'alcool ou une lotion aqueuse chargée d'un émulsionnant.

3.- Produit pour la mise en oeuvre de la méthode selon une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce qu'il comporte une feuille souple garnie sur une face d'une pellicule autocollante par pression, protégée par un protecteur constitué par une feuille traitée pour se décoller facilement, une partie de la feuille souple étant exempte de pellicule autocollante, en vue de faciliter l'amorçage de l'enlèvement du protecteur.

4.- Produit selon la revendication 3, caractérisé en ce qu'il est présenté en bande de grande longueur en rouleau, dont au moins un des bords est exempt de pellicule en vue de faciliter l'enlèvement du protecteur à partir d'un tel bord.

5.- Produit selon la revendication 3, caractérisé en ce qu'il est présenté en paquet de feuillets.